

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/le-relativisme-au-sein-d-ecoles-catholiques-sous-contrat>

Le relativisme au sein d'écoles catholiques sous contrat

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Le relativisme au sein d'écoles catholiques sous contrat : , l'école catholique n'est plus habitée par le désir d'annoncer l'absolu devoir de se convertir au Christ pour échapper à l'enfer où va l'humanité depuis le péché originel et recevoir Son miséricordieux Salut

« L'abbé Guy Pagès a rédigé sur son blog un article que voici sur le relativisme au sein de l'école :

Je retrouve le n°1575 de la revue du diocèse de Paris, Paris Notre-Dame, du mois de mai dernier, que j'avais mis de côté dans l'espoir que l'article y faisant la une susciterait un débat de la part de personnes mieux placées que moi pour le mener... Mais puisque manifestement celui-ci n'a pas eu lieu, je me résous à l'ouvrir. L'article en question est le compte-rendu d'une enquête, intitulé « L'école catholique relève le défi de la diversité religieuse », signé par Pauline Quillon.

Nous commençons par y lire et de la part d'une personne consacrée à Dieu dans la vie apostolique, Dominique Paillard, directrice du collège-lycée Charles Péguy (11e), que « L'école catholique ne cherche pas à "convertir", mais à "emmener chaque croyant aussi loin que possible dans sa propre foi en vue d'un dialogue possible et fécond." ». Un tel propos semble mal s'accorder avec la Volonté du Christ qui a envoyé ses disciples pour, « de toutes les nations, faire des disciples en les baptisant au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Mt 28.20) ». Mais on pourrait être indulgent en considérant que l'intention sous-entendue et mal exprimée est de ne pas imposer le baptême mais de convertir tout de même en conduisant chaque non-catholique aussi loin que possible dans les retranchements de sa croyance afin de lui en montrer la fausseté et pouvoir alors lui présenter le message sacré et incorruptible du salut éternel. Or, outre qu'un enfant n'est pas capable d'un tel exercice, et que cela violerait certainement la volonté des parents, la suite infirme cette exégèse puisque, pour cette enseignante, « tous les enfants entendent parler de l'Évangile, qui leur donne à penser qu'il y a des chemins divers pour aller à Dieu" » (1) ... Et moi qui croyais qu'il n'y avait qu'un seul chemin pour aller à Dieu ... Jésus a-t-il dit qu'il était un chemin pour aller à Dieu, ou bien le chemin, LE SEUL CHEMIN (Jn14.6) ? Comment donc être chrétien et se réjouir de ce que les enfants puissent croire « qu'il y a des chemins divers pour aller à Dieu » ? Dans le contexte pluri-religieux de notre société, qui est aussi celui de l'article, nous est proposé le supermarché des religions, où chacun doit se réjouir de pouvoir choisir celle qui lui plaît. Est-on encore chrétien lorsqu'on enseigne qu'il y a plusieurs chemins pour aller à Dieu (cf. Ecclesia in Europa, n°9) ?

Tout laisse penser qu'au-delà des sciences et des arts qu'elle enseigne, l'école catholique n'est plus habitée par le désir d'annoncer l'absolu devoir de se convertir au Christ pour échapper à l'enfer où va l'humanité depuis le péché originel et recevoir Son miséricordieux salut, mais préfère prêcher un nouvel Évangile, un évangile pour lequel toutes les religions sont respectables, ont les mêmes droits, un évangile républicain, franc-maçon. L'Église n'a pas à jouer le rôle dévolu au pouvoir politique. Si celui-ci entend ménager la paix civile par la reconnaissance de l'égalité des droits de toutes les religions, ou prétendues telles, cela est son

affaire, mais ce n'est pas une raison pour que l'Église l'imite en se croyant obligée de pourvoir elle-même à l'enseignement judaïque ou islamique des enfants qui lui sont confiés ! C'est une abomination que les établissements réputés catholiques reçoivent des rabbins et des imams venant prêcher le judaïsme et l'islam aux enfants juifs et musulmans ! Posons-nous la question : Les Apôtres, dans la communauté soumise à leur autorité, auraient-ils accepté que quelqu'un vienne enseigner un autre évangile ? Mais quelle est donc la conscience professionnelle des responsables de ces établissements ? Qui accepterait que des enseignants viennent enseigner que $2+2=5$, ou qu'il y a trois atomes d'azote dans une molécule d'eau ? Pourquoi donc acceptent-ils que l'on vienne enseigner à ces enfants que Jésus n'est pas Dieu, qu'Il n'est pas mort, ni ressuscité, qu'il n'y a pas de Trinité, ni de baptême à recevoir, que les chrétiens ne sont qu'impureté (Coran 98.6) et qu'Allah doit les tuer (Coran 9.30) ? Que dit saint Paul : « Ne formez pas d'attelage disparate avec des infidèles. (2 Co 6.14-15) » N'a-t-il pas déclaré « maudit » celui qui enseigne un autre évangile (Ga 1.8-9) ? Tous les rabbins et imams qui viennent enseigner un autre évangile ne sont-ils donc pas maudits, et avec eux ceux qui leur ouvrent la porte ? Est-ce pour rien que le doux saint Jean commande : « Si quelqu'un vient à vous sans apporter cette doctrine [l'Évangile], ne le recevez pas chez vous et abstenez-vous de le saluer. Celui qui le salue participe à ses oeuvres mauvaises. (2 Jn 1.10-11). » ? C'est pourquoi en aucun cas il ne devrait être permis que soit prêchée une autre religion dans l'enseignement catholique, sinon pour en montrer la fausseté et en vacciner les enfants.

L'idéal affiché de « construire une école du dialogue, de la communion » (Y-a-t-il une communion souhaitable en dehors de la communion à la Sainte-Trinité ?), « de parler de l'Évangile sans heurter les croyances de l'enfant ni les exigences des parents » ne risque-t-il pas de trahir la vérité de l'Évangile, qui est « une pierre d'achoppement pour la chute et le relèvement de beaucoup (Lc 2.34) » ? Voulons-nous encore être « la bonne odeur du Christ parmi ceux qui se sauvent et parmi ceux qui se perdent ; pour les uns, une odeur qui de la mort conduit à la mort ; et pour les autres, une odeur qui de la vie conduit à la vie. (2 Co 2.15-16) », ou bien préférons-nous servir la fausse paix du monde ? N'est-ce pas en raison de cette politique d'ouverture à la diversité que l'identité catholique a été si bien diluée qu'aujourd'hui, tandis qu'on déplore le manque de vocations et détruit les églises, on se réjouit d'aller poser la première pierre des mosquées, et que sort du sol de France une mosquée par semaine ? Au lieu d'attirer à l'Église, cette prétendue charité en a plutôt dégoûté les âmes assoiffées de vérité, comme en témoigne le cas de Magdi Allam, cet ex-musulman baptisé en 2006 par Benoît XVI, qui, le 25 mars 2013, a quitté l'Église, parce que : « Ce qui m'a le plus éloigné de l'Église, c'est le relativisme religieux et en particulier la légitimation de l'islam comme vraie religion, d'Allah comme vrai Dieu, de Mahomet comme vrai prophète, du coran comme texte sacré, des mosquées comme lieux de culte. »

Alors comment l'école catholique peut-elle conjuguer l'affirmation de son identité avec le respect de la liberté religieuse ? Eh bien, à mon avis, le respect de la liberté religieuse se vérifie lorsque les enfants non-catholiques ne sont nullement forcés à devenir catholiques, et qu'ils ont accès à la même instruction que celle donnée aux enfants catholiques, sans aucune discrimination, tandis que le respect de l'identité catholique se vérifie en ce que toute la vie de l'école tend à exalter la vérité de la foi catholique, et que n'est jamais enseignée, mais plutôt toujours dénoncée, avec charité, l'hérésie. S'il n'est pas question d'imposer la foi, du moins, au titre de la culture générale, il est légitime de délivrer un enseignement d'histoire des religions qui présente aussi celle du christianisme, voire de laisser à un enfant non-catholique la liberté de suivre des cours de catéchisme. La question du respect de la liberté religieuse des parents et de leur devoir naturel de premiers éducateurs de leurs enfants ne saurait se poser, puisque, d'une part, l'identité catholique de l'école est affichée, et que d'autre part, personne n'est obligé d'inscrire son enfant dans une école catholique. Chacun est libre de confier son enfant à l'Éducation nationale, qui, sous couvert de laïcité, enseigne son fanatisme anti-catholique (2)

Il y a un oiseau qui vient pondre dans le nid qu'il n'a pas bâti, c'est le coucou. Mais il ne se contente pas de venir y pondre, il vire par dessus bord les oeufs de l'oiseau qui a bâti le nid et qu'il finit par chasser de chez lui... Je déplore la prétention à faire jaillir d'une même source « le doux et l'amer" (Jc 3.11) », et dénonce

l'aveuglement actuel au sujet notamment de l'islam, qui, pour être volontaire, n'en est pas moins incompréhensible et criminel, lourd de lendemains sanglants. La parole de Jésus « Qui n'amasse pas avec Moi, disperse. (Mt 12.30) » s'accomplit ici à la perfection : non seulement l'islam, qui est l'un des plus cruels antichrist (1 Jn 2.22) et prédateur de l'Église qui soit (Faut-il faire un dessin ?), vient prêcher jusque dans nos écoles, et nos églises, mais encore, l'Église s'interdit de donner à ses propres enfants la connaissance objective de l'islam dont ils ont besoin pour résister à leur islamisation programmée (cf. Jean-Paul II, op. cit. n°57)... Et cela n'est pas propre au primaire et au secondaire, mais se constate à tous les niveaux de la pastorale et de l'enseignement, jusqu'au Collège des Bernardins. Dans ces conditions, que peut demander de plus un imam ? Si on voulait nous préparer à devenir musulmans, s'y prendrait-on autrement ? La question peut paraître scandaleuse, mais les propos que nous a adressés Mgr Nona, l'archevêque de Mossoul, ne le sont-ils pas autant : « Notre souffrance est un prélude à ce que vous-mêmes, chrétiens européens et occidentaux, souffrirez dans un futur proche. [...] Si vous ne comprenez pas cela rapidement, vous tomberez victimes d'un ennemi que vous aurez accueilli dans votre maison. » ?

[1] Il n'est pas question ici de nier que le salut est possible pour une conscience souffrant d'ignorance invincible au sujet de la foi catholique (Pie IX, Encyclique « Quanto conficiamur moerore », DS n°2866), mais de rappeler qu'il est de notre devoir d'inviter toute âme à accueillir Jésus-Christ comme son Seigneur et Sauveur, et de dénoncer « la très grave erreur dans laquelle malheureusement se trouvent certains catholiques qui pensent que des hommes vivant dans l'erreur et loin de l'unité catholique, peuvent parvenir à la vie éternelle. Or cela est contraire au plus haut point à la doctrine catholique. » (Ibid, DS n° 2865) En effet, « en dehors de l'Eglise catholique personne ne peut être sauvé, et ceux qui sont rebelles à l'autorité de cette même Eglise et à ses définitions, et qui sont opiniâtrement séparés de l'unité de cette Eglise et du pontife romain, le successeur de Pierre, à qui a été confié le gouvernement et la garde de la vigne, ne peuvent pas obtenir le salut éternel » (Ibid, DS n°2867).

[2] ... jusque dans l'enseignement catholique ?
En savoir plus sur islam-et-verite.com »

Site source

<http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=786078>

Sites à consulter

[abbé Pagès](#)

[islam et vérité](#)